Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 7 (1860-1863)
Heft: 49

Artikel: Dessin sur Toile
Autor: Renevier, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253520

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

niant le fait primitif observé par M. Fabre. L'horticulteur d'Agde, croyant semer des graines d'*Ægylops triticoïdes*, aurait semé celles d'une autre espèce, *Ægylops speltæformis* Jord., espèce inconnue jusqu'alors, et dont on n'a retrouvé depuis aucun exemplaire sauvage. Cette considération, parmi beaucoup d'autres, le met en défiance contre l'idée de M. Jordan, et lui fait adopter de préférence celle de M. Godron qui, admettant les faits observés, les explique d'une manière fort rationnelle.

DESSINS SUR TOILE*

de Mr E. RENEVIER, professeur.

Dans la séance du 20 novembre 1861, M. *Renevier* présenta des dessins sur toile, à une grande échelle, qu'il a faits récemment, pour illustrer la portion de son cours académique qui traite de la géographie physique. Ce sont :

1° Carte et coupe de l'île *Santorin*, dans l'archipel grec, avec les îlots voisins soulevés à diverses dates dans les temps historiques.

2° Carte de la portion des côtes du *Chili* soulevée à la suite des tremblements de terre de 1822 et 1835.

3° Carte des côtes de l'*Inde* depuis l'Indus à Bombay, montrant les portions soulevées et affaissées en 1819, d'après Lyell.

4° Carte du *Glacier de l'Aar* au $\frac{1}{10\,000}$, d'après Agassiz, indiquant le mode de progression et la marche des moraines.

De semblables tableaux sont fort utiles pour les cours en rendant les explications plus brèves et plus intelligibles, et serviraient incontestablement à populariser la science.

C'est pour cela que M. Renevier pense utile de faire connaître les procédés qu'il emploie. La première idée de ces toiles lui a été fournie par les dessins sur de grands rouleaux de papier que M. le professeur Vogt, de Genève, emploie dans ses cours. Les rouleaux de papier étant fort incommodes et se déchirant facilement, M. Renevier chercha à y substituer la toile.

Un artiste de Lausanne, M. Bryner, suggéra l'idée de coller la toile avec une dissolution de colle forte, après avoir dessiné au fusain, et de peindre sur la toile ainsi collée. Les premières toiles de M. Renevier furent préparées de cette façon; mais, outre la difficulté de dessiner sur une toile sans apprêt, le charbon se détachait en partie et salissait le reste de la toile; de plus, l'opération la plus

* Rédaction de l'auteur.

désagréable, celle du collage, devait être répétée pour chaque dessin. Par des perfectionnements successifs, M. Renevier en vint à son procédé actuel, qui est très simple, très commode et très économique.

Il achète dix aunes de toile blanche ordinaire, à 50 centimes l'aune; prépare une dissolution très légère de colle de Cologne bien chaude, dans laquelle il fait passer successivement toute sa bande de toile, en ayant soin qu'elle se mouille bien partout; puis étend la toile avec le moins possible de points de contact, et la laisse bien sécher. Après cela on la repasse avec des fers bien chauds, mais sans mouiller, et on a un rouleau de toile blanche et bien apprêtée sur laquelle on dessine presque aussi facilement que sur du papier. Le point délicat c'est la préparation de la dissolution de colle ; si elle est trop forte la toile est cassante, et on a de la peine à y faire prendre les couleurs; si c'est le contraire la toile a trop peu d'apprêt, on a plus de peine à dessiner, et les couleurs s'emboivent. Il faut que le liquide soit bien chaud, très clair, et pourtant légèrement gluant au toucher.

Une fois la toile préparée, on en déchire pour chaque tableau une bande de la largeur voulue, sur laquelle on dessine avec du crayon noir, après l'avoir fixée sur une planche. Si l'on a un modèle à une échelle suffisante on peut même calquer; puis on peint avec des couleurs à l'eau ordinaires, de l'encre de Chine, du café, de la teinture de chicorée, etc. Après cela on repasse à l'encre, avec une plume, les traits qui doivent être bien visibles; enfin on place les noms, titres, etc., soit à la plume, ce qui est bien un peu difficile, soit avec des lettres à jour. Pour que la toile perde tous les plis qu'elle a acquis par le collage, il faut la repasser plusieurs fois, entre autres après la peinture.

Note sur l'HELIX ASPERSA, Mull.

Par Mr R. BLANCHET.

(Séance du 6 novembre 1861.)

La belle espèce d'Helix que l'on trouve à Lausanne, *Helix aspersa*, est-elle réellement indigène à Lausanne, ou bien a-t-elle été introduite il y a quelques siècles, ainsi que les traditions lausannoises l'indiquent? Les uns estiment que c'est un évêque qui l'a apportée du midi de la France, attendu qu'elle a la chair très délicate; d'autres croient que ce sont les moines du Trabandan qui ont introduit ce coquillage dans leurs vignes sous Lausanne. Il serait bien inté-